



Grain de Sel

Lettre d'information Municipale



Commençons par une bonne nouvelle, l'ouverture programmée en septembre d'une boulangerie qui manque tant aujourd'hui depuis décembre 2014.

Celle-ci se situera dans les locaux de l'ex-restaurant Le Happy Day au cœur du futur centre bourg dont la SEMAD affine avec nous le projet d'aménagement.

La réception du bâtiment technique a eu lieu au mois de mai. Il sera investi par le personnel dès la rentrée.

Notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été présenté en séance publique le 16 juin et devrait être finalisé au cours du premier semestre 2016 après trois années d'étude et de travail. Nous avons souhaité préserver notre cadre de vie rural, renforcer le cœur de bourg qui deviendra un espace dynamique organisé autour de commerces, d'équipements et de services.

Autre bonne nouvelle : le club photo ainsi que le club des aînés ont intégré leurs nouveaux locaux que nous avons inaugurés fin juin.



Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances estivales dans l'attente de nous rencontrer lors des différentes manifestations qui seront organisées dès la prochaine rentrée.

Centre Bourg



Changer le visage du centre-bourg, c'est le projet de la municipalité envisagé depuis quelques années. Le dossier d'étude de faisabilité a été confié à la SEMAD car le centre-bourg doit être réhabilité. L'objectif est non seulement d'embellir le bourg, de le redynamiser en construisant de nouveaux logements, d'y insérer des petits commerces et d'y implanter des services à la personne, mais aussi d'améliorer la sécurité de la route départementale qui traverse notre commune.

Les premiers éléments de cette étude viennent d'être présentés aux élus du Conseil Municipal en séance extraordinaire. Ce dossier va donc prendre maintenant son essor et gageons que certains travaux débiteront prochainement....

Dans le cadre de son projet d'élaboration de **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, une réunion publique d'informations a été organisée pour présenter le diagnostic du territoire aux administrés. Rappelons que le PLU définit notamment les formes que doivent prendre les constructions, les zones devant rester naturelles et celles réservées aux

constructions futures...

Le Plan local d'Urbanisme

(anciennement le plan d'occupation des sols ou POS) organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales, ... Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document qui exprime un véritable projet de Ville. Il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Son but est de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de

développement durable et de tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements.

La procédure d'élaboration du PLU se déroule en plusieurs étapes bien distinctes :

1 : Le conseil municipal prescrit l'élaboration du PLU

2 : La décision est notifiée au préfet, au président du conseil général et à l'établissement public chargé de la mise en œuvre du SCOT.

3 : La phase des études préalables à l'établissement du projet de PLU est engagée. Une très large concertation est mise en place : C'est durant cette période que se déroule la concertation préalable avec le public,

4 : Deux mois minimum avant l'arrêt du projet, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable.

5 : Le conseil municipal arrête par délibération le projet de PLU.

6 : Le projet est alors soumis pour avis aux personnes associées à son élaboration

7 : Le projet, auquel les avis sont annexés, est soumis par le maire à enquête publique pendant un mois. Pour ce faire, le maire saisit le président du tribunal administratif dont il dépend. Ce dernier désigne alors un commissaire-enquêteur ou une commission d'enquête.

8 : Le projet, éventuellement modifié à la suite de l'enquête publique, est approuvé par délibération du conseil municipal.

9 : Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public.

Les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme ont déjà, aujourd'hui, la nécessité d'intégrer les dispositions de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle II ». Selon la loi ALUR l'échéance à laquelle cette « grenellisation » des documents d'urbanisme devra être effectuée est déterminée au 1er janvier 2017.



DÉDICACE DU SCÉNARISTE WALLACE

L'association JUBILEE et Jean-Pierre Surest, organisateur du festival de BD ont lancé conjointement la bande dessinée au service de l'Histoire « Opération Jubilee ». Pour cela, les initiateurs du projet ont fait appel au scénariste WALLACE, Stéphane Carpentier, alias Wallace, est un scénariste de bande dessinée. Après des études supérieures de comptabilité, il entre dans l'enseignement où il opère encore. Il fait connaissance de nombreux auteurs au travers des interviews et des festivals. Ces différentes rencontres lui donnent l'envie d'écrire des scénarii. L'Écosse, sa passion lui servira de décor à la saga du "Chant des Terres" ainsi qu'une très belle série « Le vol des Anges ».



Vendredi 3 avril à la mairie, le scénariste Wallace, est venu en personne rencontrer ses lecteurs, pour une séance unique de dédicaces de la BD « Opération Jubilee » offerte aux habitants de la commune. C'est avec un réel plaisir qu'il a signé une cinquantaine de dédicaces personnalisées

RÉUNION DE QUARTIERS

La réunion de quartiers est l'occasion pour la municipalité d'échanger avec les habitants sur les dossiers en cours ou à venir. Cette réunion publique a lieu une fois par an et l'édition 2015 a accueilli une cinquantaine de personnes. Problèmes de voirie, environnement, stationnement, tranquillité publique ou encore des questions plus particulières sont abordés. Autant de questions, de revendications et de situations analysées au cas par cas. Lors de la réunion de quartiers l'équipe municipale se penche sur les problèmes des habitants, et tente d'apporter des solutions. Elle s'engage à agir très prochainement, dans la mesure de ses possibilités, pour répondre aux attentes des Rouxmesnilais.



NOUVEAUX HABITANTS ET ILLUMINATIONS DE NOËL



C'est lors des récompenses des maisons décorées de Noël le vendredi 16 janvier que les nouveaux habitants ont été accueillis par les élus. Trente nouveaux habitants se sont installés dans notre commune en 2014 et le Maire, Jean-Claude GROUT, a rappelé les actions municipales et les projets en cours. Il a également présenté les dirigeants des différentes associations communales de façon à ce que chacun d'entre eux puissent présenter leur activité. La vie associative, sportive et culturelle a donc été mise en avant ainsi que les infrastructures pouvant accueillir les enfants de la

naissance à l'entrée au collège, un point fort pour les nouveaux habitants. Notre commune s'apprête à accueillir 340 habitants de plus d'ici 2025 selon les prévisions du cabinet d'études chargé du Plan Local d'Urbanisation, il est donc important de préparer à nos habitants des offres de service répondant à leurs besoins.

Chaque année est organisé le concours des maisons décorées de Noël. L'édition 2014 a vu 20 participants venir chercher leur récompense en mairie. Chacun a été remercié de sa participation à l'illumination décorative de notre village pour les fêtes de fin d'année.



Catégorie « Félicitations du Jury »

1. M. et Mme LEVASSEUR Michel. 59, Rue du Champ de Courses
2. M. et Mme VIOLETTE Dominique. 4, Allée des Bergeronnettes
3. M. et Mme CLAIRE Patrick. 23, Résidence Les Vertes Salines
4. M. et Mme VALUN Denis. 43, Résidence Les Vertes Salines

Catégorie « Remarquable »

1. M. et Mme CHEVALLIER/LEROY Jean-Philippe/Patricia. 34, Résidence Saint-Denis
2. M. et Mme DEFRANCE Daniel. 2, Chemin de la Colline
3. M. et Mme LEMOINE Christian. 6, Chemin de la Colline
4. M. et Mme DILARD Christian. 15, Résidence Les Vertes Salines
5. M. et Mme FOLLIN Patrick. 27, Résidence Les Vertes Salines
6. M. ROULAND Alain. 59, Rue du Champ de Courses
7. M. et Mme BENARD Serge. 21, Allée des Bergeronnettes
8. M. et Mme BALAN Jean-Claude. 16, Résidence Les Vertes Salines
9. M. et Mme LEHARANGER Jean-Claude. 24, Résidence Le Balcon

Catégorie « Encouragement »

1. Mme CLÉMENT Priscille. 36, Résidence Le Balcon
2. M. et Mme HEBERT. 4, Chemin de la Colline
3. M. et Mme RECHER Christian. 47, Résidence Les Vertes Salines
4. M. et Mme FOLLIN Guy. 39, Résidence Les Vertes Salines
5. M. et Mme BAPTISTE Sylvain. 61, Rue du Champ de Courses
6. Mme LASGI Catherine. 64, Cité Bellevue
7. M. et Mme LELEU Jean-Pierre. 66, Cité Bellevue

La soirée de bienvenue des nouveaux habitants et des récompenses des maisons décorées de Noël s'est achevée dans la joie et la bonne humeur autour du verre de l'amitié.

Retrouvez toutes les informations et les documentaires
sur le site : [rouxmesnil-bouteilles .fr](http://rouxmesnil-bouteilles.fr)

COMMÉMORATION DU 11 FÉVRIER



La commémoration du crash de l'avion B24 sur notre commune retentit jusqu'au fin fond du Texas. En effet, par la magie d'Internet, les quelques images voyageant sur le web ont trouvé un interlocuteur....à la suite de quoi nous avons reçu un courrier très émouvant de Monsieur Mac Curdy, neveu du soldat Mitchell décédé lors du crash, dont la lecture lors de cette commémoration n'a pas laissé insensible l'assemblée des quelques trente personnes qui étaient venues rendre hommage aux soldats américains ainsi qu'aux deux habitants de notre commune décédés lors de ce raid....Parachutistes, militaires et représentants américains avec l'association Jubilee étaient présents.



L'édition 2015 a donc été marquée par cette lettre venant des Etats-Unis. Sa lecture en a été faite dans les deux langues car la cérémonie a été filmée de façon à envoyer le DVD à Monsieur Mac Curdy âgé aujourd'hui de 83 ans et dont les souvenirs sont encore très présents. Sa venue est envisagée pour la commémoration 2016....

Vous pouvez trouver cette lettre ouverte sur le site de la commune dans la catégorie « cérémonies ».

Les enfants de la classe de CE1 de Mr Mathis sont venus énoncer un à un le nom des soldats disparus et ils ont entonné la Marseillaise ce qui a rendu cet hommage très émouvant. Notre devoir de mémoire passe par les enfants qui à leur tour seront les « porte-drapeaux » de ces soldats morts pour notre liberté





Soixante-dix ans se sont écoulés et pourtant, cette guerre est encore très présente dans nos mémoires !! 9 000 Français sont passés par les armes. La France de 1945 est ruinée par les combats et l'occupation. Mai 45, c'est aussi le temps des retours pour certains, le retour des camps des prisonniers surtout, mais aussi des déportés bien moins nombreux. Ce sont près de 2 millions d'hommes et femmes qui reviennent en France au printemps et à l'été 45.

La capitulation a été signée en réalité le 7 Mai en France dans une petite salle du collège technique de Reims par le général allemand Jodl. Mais l'histoire est restée célèbre : Staline voulait une capitulation dans Berlin occupée par l'Armée rouge ; donc une deuxième signature a eu lieu le 8 Mai dans la soirée. Le deuxième conflit mondial a fait 70 millions de morts. Il va se poursuivre jusqu'au 15 août 45, date la reddition du Japon après les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki. Une nouvelle ère s'ouvre ensuite, la Guerre froide, une Europe coupée en deux. Aujourd'hui encore, des tensions persistent aux marges de l'actuelle Russie, en Ukraine.



Louis Cortot ancien résistant de 90 ans lance un message à la jeunesse : *«La paix est précieuse et nous devons la préserver, nous souvenir et transmettre les valeurs à la jeune génération, pour qu'elle ne connaisse jamais la souffrance de leurs aînés. Voici notre combat d'aujourd'hui et celui de demain ! Réfléchissez, n'acceptez pas les injustices, intéressez-vous à ce qui se passe en France, en Europe, dans le monde. Tout vous concerne. Agissez ».*

LA GALETTE DES AÎNÉS



Dans la salle Corentin Ansquer, pour fêter la nouvelle année dans une ambiance conviviale, 120 personnes âgées sont venues partager la galette des rois le dimanche 25 janvier.



En effet la fête de l'Épiphanie marque traditionnellement la fin des festivités du nouvel an. Alors comme chaque année nous nous sommes retrouvés pour fêter les rois. Mr Vanstabel et Mme Cornillet ont été élus roi et reine 2015. Leur couronnement a été célébré sur la piste de danse où nos anciens ont pu se divertir grâce au répertoire varié de l'animateur : Loïc Legrand.

LA FÊTE DES VOISINS 2015



Comme chaque année depuis la création de la fête des voisins et malgré une météo peu clémente, la fête des voisins 2015 s'est déroulée dans trois quartiers de notre commune.



Les riverains de la rue des Perdrix, de la résidence Nicolas St Saëns et de la résidence Saint Denis se sont retrouvés pour partager un apéritif dînatoire. Ils avaient annoncé en mairie la préparation de leur soirée et ils ont eu la surprise de voir arriver deux membres du conseil municipal dont Mr le Maire pour partager le verre de l'amitié. Tous ont terminé leur soirée de façon bien agréable en souhaitant se retrouver pour la prochaine édition en 2016....

MÉDAILLE DU TRAVAIL ET DÉPART EN RETRAITE

Chaque bénéficiaire de la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale est récompensé pour le temps passé à servir la collectivité. Cette décoration ne vient pas seulement distinguer l'ancienneté dans une fonction, elle vient également nous rappeler l'attachement au service public.



Pendant ces trente dernières années, **Alain DEHAIS**, quel que soit le niveau des postes qu'il a occupé, a su, tout au long de sa carrière s'adapter à différentes équipes, différentes

méthodes, différents besoins, toujours dans la recherche continue de bien faire. Cette médaille récompense les trente années passées au service de la collectivité. Nous tenons à le féliciter pour avoir toujours eu à l'esprit de servir au mieux les intérêts de notre commune.



Corinne BROCARD au service de la commune depuis 2000, a souhaité interrompre son activité professionnelle pour prendre sa retraite et profiter pleinement de son mari. Le Maire a félicité et remercié chaleureusement Corinne, au nom des enseignants, des collègues de travail, des élus, pour le souci du travail accompli...bien accompli !!

La conscience professionnelle dont Corinne a fait preuve durant toutes ces années passées au service de la commune et des enfants. Nous lui souhaitons nos vœux très sincères d'une retraite heureuse, active, enrichissante et d'une vie nouvelle qui ne devrait pas l'être moins.





A mi-chemin entre l'assistante maternelle chez elle et la crèche, la Maison d'Assistantes Maternelles «LE ROYAUME DES CAPUCINS » se propose d'accueillir jusqu'à 12 enfants dans un lieu spécialement étudié et adapté à leur bien-être et leur éveil.

Les enfants bénéficieront d'une attention de tous les instants au sein d'une petite collectivité où de nombreuses activités sont proposées. Ils sont encadrés par une équipe de 3 assistantes maternelles agréées par le Conseil Général de Seine-Maritime, et déjà expérimentées dans le domaine de la petite enfance. La MAM se situe rue du Vallon dans une partie de l'ancienne école primaire qui a été transformée pour accueillir ce nouveau service.



Le lieu se décline en 150m² divisés en espace de jeux, espace repas, 2 chambres pour les grands et une chambre réservée aux tout-petits, salle de bains et toilettes, une grande cour extérieure ainsi que le préau permettant ainsi les sorties des jeunes enfants même par temps de pluie.

Du matériel de puériculture en excellent état, de nombreux jeux et jouets et un aménagement entièrement pensé pour le bien-être des enfants et le confort de leurs assistantes maternelles constituent l'univers de la MAM.



Pour tout renseignement contacter les assistantes maternelles aux :

06 47 41 71 56 pour Emilie / 06 10 38 43 27 pour Amélie et 06 98 62 72 28 pour Emilie.

BAL COSTUMÉ MARS 2015

Il s'est passé de drôles de choses à la salle Corentin Ansquer le samedi 14 mars 2015.... Au fond de la salle, il y avait des tables où des gens s'étaient installés, mais de drôles de gens tout de même... On pouvait y voir un pirate, une fée clochette, un bagnard, une femme de la renaissance, une marquise, une sorcière, un monsieur muscle, et même un prêtre accompagné d'une bonne sœur, sans oublier un pompier et d'Artagnan lui-même !!!! Le bal costumé 2015 a rassemblé autant de personnages aussi hétéroclites que colorés. 150 personnes avaient répondu à l'invitation, pour venir déguster une pâtisserie et danser avec le concours du DJ Gilbert Bauder lui-même déguisé en Emir....Ce fut une belle soirée, aussi conviviale qu'originale, où la princesse pouvait danser avec le diable, et où les danseurs ont pu s'en donner à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit !



RETROUVEZ PHOTOS ET VIDÉOS SUR LE SITE :

rouxmesnil-bouteilles.fr



Le **SALON GILLES ANGER** fête sa deuxième année en tant que tel après 5 années sous le nom de Salon Printanier de la Création Artistique... Gilles Anger et Mme Ansquer ont été les deux artistes à nous aider à mettre en place ce salon et le départ prématuré de Gilles a fait que nous avons dédié ce salon à sa mémoire.

Comme invité d'honneur, l'édition 2015 a reçu Claude GUILLOUET, dont le nom d'artiste est CLAG. Président des « Arts Virois », membre actif de plusieurs associations de peintres, il participe à de nombreux salons et expositions. Souvent invité d'honneur, ses travaux sont primés tant en France qu'à l'étranger. Ses œuvres sont empreintes d'un éclectisme très marqué. Il passe du paysage au portrait, du portrait à l'abstrait, de l'abstrait à l'animalier, de l'animalier aux nus... Un talent qui nous permet de ne pas se lasser lors de la visite...

Il est à regretter que peu de rouxmesnilais ne viennent visiter les différents salons d'exposition, mais nous ne baissons pas les bras et vous encourageons à venir aux deux prochains salons : en octobre pour le salon de la photographie où des photographes professionnels exposeront leur travail de recherche artistique et en novembre pour le salon automnal où Victor Spahn sera l'invité d'honneur entouré d'une vingtaine d'artiste peintre et d'un maître verrier venant de Biot nous exposer ses blocs de verre sculptés....

800 visiteurs se sont présentés sur les 10 jours d'exposition. Ce salon a permis de mettre en évidence les différents talents, compétences et savoir-faire des 24 artistes présents. Ce sont des moments qui sont plus que jamais appréciés dans cette période de vie difficile que nous traversons car ils nous apportent de la fraîcheur, de l'émotion et génèrent de magnifiques rencontres.



L'affichage des 60 photos prises par les petits artistes de l'école maternelle a vu de nombreux visiteurs étonnés de la qualité des prises de vue de ces bambins de 5 ans.

Un grand merci à Kristophe Pani, photographe Toulousain, qui s'est mis au service de Lucile Lefèbre et de ses petits élèves. Le projet pédagogique continuera l'an prochain....à suivre....



Riches d'une expérience de plus d'un siècle, les harmonies sont des institutions emblématiques du patrimoine culturel de nombreuses communes françaises. Soucieuses de combler un public diversifié, les Harmonies élargissent leur répertoire : transcriptions d'œuvres symphoniques, d'opéras ou de comédies musicales, musiques de films... pour certaines d'entre elles, des partitions sont conçues spécifiquement pour leur formation, contribuant à l'enrichissement de leurs propositions. Parfois, comme cela a été le cas salle Corentin Ansquer le 18 avril, les harmonies se regroupent dans un esprit de rencontre et de partage. Leur but étant de favoriser les rencontres et les découvertes entre ces artistes en devenir et le public, de monter un programme musical original, entretenir et diffuser leur répertoire et de permettre à la musique "populaire" de réinvestir l'espace public et créer une identité orchestre-territoire-population. C'est dans cet esprit que notre commune a accueilli une centaine de musiciens pour un concert d'exception, regroupant les Harmonies de Saint-Nicolas-d'Aliermont, de Dieppe, de Saint-Vaast-d'Equiqueville, de Notre-Dame-d'Aliermont, ainsi que la musique d'Arques-la-Bataille et de l'école de musique de Saint-Nicolas-d'Aliermont. Ce concert gratuit et ouvert à tous a été plus spécialement orienté vers les percussions. Un succès bien mérité pour tous ces musiciens qui se sont vus rappeler plusieurs fois à la suite de leur prestation haute en couleurs... En effet, plus de 250 personnes sont venues applaudir ces nombreux musiciens, qui après deux heures de représentation ont connu un réel succès...



ÉCOLE MATERNELLE LES FARFADETS

L'HEURE DU CONTE AVEC MAROUSKA...

SPECTACLE DE MARIONNETTES



BONJOUR MONSIEUR CARNAVAL....



KRISTOPHE PANITout a été très vite pour lui, au cours d'expositions privées, il a été repéré par Mme Prunes Bérest, Directrice Artistique, et dès lors il a commencé à démarcher les galeries et décrocher des expos dont une dans un haut lieu de la photographie à Toulouse, la galerie de Bazacle. Puis très vite il a été vu comme l'artiste montant de la scène Toulousaine.

C'est en jouant avec la lumière sur les plans de vues ou encore sur les matières qu'il parvient à faire apparaître une vision, une nouvelle lecture de l'objet, tout à tour poétique, singulière ou étonnante, et ainsi d'en dévoiler l'invisible. L'artiste pose un regard surprenant et plein de charme sur notre vie quotidienne. Il s'est proposé de faire partager sa passion avec les enfants.....

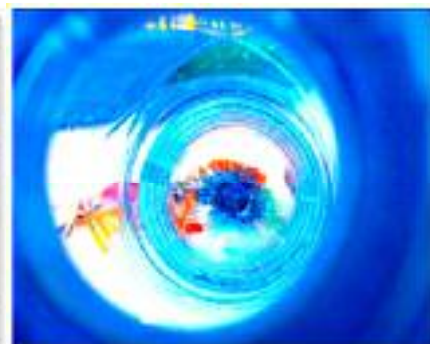


LA RENCONTRE AU SALON DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE EN OCTOBRE 2014

LE TRAVAIL
EN CLASSE
AVEC LUCILE
LEFEBVRE
ENSEIGNANTE
ET DIRECTRICE
DE L'ECOLE
MATERNELLE
« LES FARFADETS »



UN RESULTAT ETONNANT !!! RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET : rouxmesnil-bouteilles.fr





La classe de CM1/CM2 de l'école de Rouxmesnil-Bouteilles a participé à l'opération "le Parlement des enfants" organisée par l'Assemblée nationale et le ministère de l'éducation nationale. Cette année nous fêtons le 25ème anniversaire de la Convention des DROITS DE L'ENFANT. Après discussion et débat à propos des cinq thèmes proposés par l'enseignante, les élèves se sont mis d'accord pour en choisir un : le droit à la protection et plus particulièrement la protection des enfants battus dans leur milieu familial et l'obligation d'une information pour tous. Il s'agit pour les élèves de réfléchir à l'élaboration et à la rédaction d'une proposition de loi. La participation à cette opération les a incités à prendre la parole et à prendre part à un débat démocratique. De ce fait, nous avons travaillé sur les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie. Ainsi, Mme Hurel, députée de la 6ème circonscription, est intervenue dans la classe le vendredi 13 février. Durant 1h15, elle a expliqué aux enfants, comment une loi se construit, le fonctionnement de l'Assemblée nationale et la fonction de député.



Les élèves ont posé de nombreuses questions, ce fut un échange fructueux dans une ambiance conviviale.

[Véronique Leteissier (enseignante des CM1/CM2)]

Charlotte ANGER, Camille AUBIN, Jules AUBIN, Peïo BATS, Marie BOUDET, Arthur CANNESAN, Mélissa CAUCHOIS, Louis CHARIOT, Louisa CHEVALIER-CHAÏF, Raphaël DAVOUST, Léa DELABALLE, Rémi

GIACOSA, Léo THOMAS, Sami NICOLLE, Lucas SCHAPMAN, Emma VIOGNE, Léonie VU THANH et Shonna WEBBER ont visité l'Assemblée nationale le vendredi 10 avril en début d'après-midi avec leur professeur Véronique Leteissier après un pique-nique aux jardins des Tuileries et une courte promenade sur les quais de la Seine. Des moments forts ont rythmé la journée, notamment la permission exceptionnelle de visiter l'hémicycle pendant une séance de la commission santé en présence d'Elisabeth Guigou, ancienne ministre. Les élèves ont pu être témoins d'un débat qui assure la démocratie en France.

Les élèves ont été impressionnés par l'arrivée du Vice-président de l'Assemblée assisté de la Garde républicaine au roulement de tambour avant d'ouvrir les portes de l'hémicycle.



Le passage par la bibliothèque a soulevé des exclamations : « C'est grand, il y a beaucoup de livres ! »

Voici leur proposition de loi :

Article 1er : Chaque année, à l'occasion de la journée de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, les enseignants doivent informer les élèves de l'existence de cette Convention. Seul un jeune de 15 à 18 ans sur 10 connaît son existence.

Article 2 : Les enseignants s'engagent à sensibiliser les élèves sur le droit d'être protégé contre les mauvais traitements (se référer à l'article 19 de la Convention). Les élèves créent une affiche qu'ils diffusent et commentent dans les autres classes de leur établissement scolaire.

Article 3 : En référence à l'article L542-3 du Code de l'Education, intégrer aux programmes d'enseignement moral et civique, l'éducation aux droits de l'enfant et plus particulièrement le droit à la protection et ainsi renforcer l'action des associations au sein des établissements scolaires.





Mardi 23 juin, parents et grands-parents sont venus en nombre écouter et admirer le spectacle-chorale de fin d'année de l'école primaire « La Salicorne ». Comme chaque année maintenant un professeur de musique du Conservatoire Camille Saint Saëns de Dieppe vient chaque semaine rencontrer les élèves afin de favoriser et développer l'éducation musicale. C'est donc le travail d'une année scolaire qui a été présenté lors de cette soirée.

Suite à ce spectacle et en l'absence de Mr le Maire, c'est Anne-Marie ARTUR qui a remis les livres aux élèves de CM2 qui commenceront dès la rentrée scolaire prochaine leurs années collégiales...



FÊTE DE L'ECOLE



La canicule n'a pas empêché le bon déroulement de la fête de l'école le mardi 30 juin. De nombreux parents sont venus participer. L'Association des Parents d'Elèves était présente les représentants tenaient des stands où les petits et les grands pouvaient se distraire.



Les pâtisseries réalisées par les mamans et les mamies ont eu un franc succès... Merci aux pâtissières... La fête de fin d'année faisant suite à la représentation de la chorale est une réussite qui se renouvelle maintenant chaque année et qui apporte un petit plus à la coopérative scolaire de l'école primaire « La Salicorne ». Les bénéfices seront pour les enfants via les projets scolaires qui sont ainsi plus facilement réalisables. L'équipe enseignante remercie toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cette manifestation et vous dit : « A la rentrée de septembre..... »
BONNES VACANCES.....



Les TAP sont reconduits pour la prochaine rentrée scolaire, les élèves pourront choisir entre le théâtre, l'art plastique, la photographie, le football en salle, le tennis, le tir, l'anglais, les échecs ou l'étude surveillée. Comme l'an passé les élèves devront choisir une activité différente chaque trimestre. L'étude surveillée leur permet de s'avancer dans leur travail, elle n'est pas une aide spécifique aux élèves. Deux classes seront réservées à ceux qui voudront y faire leurs devoirs.

Cette fin d'année scolaire a vu les élèves participant au

Tir être récompensés suite aux concours internes et les activités artistiques ont fait leur show dans la cour de l'ancienne école rue du Champ de Courses.

En effet, Yann et Estelle qui dirigent les activités Arts Plastiques ont organisé une présentation du travail de leurs petits élèves et à cette occasion une bataille de peinture s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands...

Merci aux mamans et mamies pour les gâteaux confectionnés par leur soin et distribués au goûter.





Le Photo-Club a pour premier objectif d'offrir aux passionnés de photographie – argentique ou numérique, couleur ou bien noir et blanc – un espace de convivialité, de rencontre et de partage pour échanger et progresser ensemble dans le cadre de réunions hebdomadaires à thème (séances critiques, pratiques, théoriques, ...) ou sorties prises de vues.

Pour remplir sa mission de rassemblement et de partage, d'apprentissage et de développement personnel, pour que tous

les adhérents y trouvent leur compte, tout en veillant à ne pas tomber dans une trop grande routine, le photo-club essaie de proposer les activités les plus variées et les plus intéressantes possibles. Parmi ces activités, on peut citer : L'exposition annuelle, les réunions, les cours, les sorties photos et le travail en studio. Les adhérents se retrouvent dans les locaux du



Photo-Club mis à la disposition par la municipalité rue du Vallon dans les locaux de l'ancienne école pour des séances de projection et de critique, pour des cours, pour l'accueil d'intervenants extérieurs parfois...C'est aussi l'occasion de se passer des infos, de discuter de tel ou tel sujet, de préparer tel ou tel évènement (expo annuelle par exemple).

L'exposition 2015 a vu passer 300 visiteurs sur le week end du 1^{er} mai.

L'exposition annuelle est sans doute le grand évènement du club. C'est à coup sûr l'activité qui demande et prend le plus de temps. C'est aussi celle qui occupe le plus l'esprit de tous, tout au long de l'année et ce, dès le mois de mars de la saison précédente. Le thème de l'exposition suivante est généralement choisi dans les quinze jours qui suivent l'exposition.

Plusieurs fois dans l'année, des cours fondamentaux sont abordés et développés (composition, gestion de la lumière...). Ces cours permettent aux adhérents débutants d'acquérir les bases nécessaires pour une plus grande maîtrise technique et artistique, et aux adhérents plus aguerris d'approfondir leurs connaissances et de partager leur savoir. Ces cours sont dispensés « en interne » par les plus anciens ou les plus aguerris. Après les cours théoriques, quoi de mieux que mettre ses nouvelles connaissances en application sur le terrain ? Pour cette raison ou pour un évènement particulier et aussi simplement pour le plaisir, plusieurs sorties sont organisées à cette fin.



Les mercredis après-midi sont réservés à l'accueil des jeunes de 14 à 18 ans de 14h à 16 pour les inscriptions contacter Gilbert Bauder au 06 11 03 16 79

BRAVO à l'orchestre : COLLIN THOMAS qui avec ses chanteurs et musiciens ont enchanté les rouxmesnilaises et rouxmesnilais présents ce samedi 13 juin dans la salle Corentin Ansquer pour la 7^{ème} SOIRÉE ESTIVALE.



Un petit rappel : Le Conseil municipal élu en 2008, souhaitait que le budget de 4 500 € réservé au traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, soit attribué à l'organisation de cette soirée, c'est maintenant la somme de 6 000 € qui est consacrée à l'organisation de cette fête et la participation de 3 € par personne reste bien symbolique. C'est une manifestation qui rencontre un réel succès auprès de nos concitoyens et nous en sommes très heureux...

Nous vous attendons de nouveau très nombreux l'an prochain, l'équipe municipale recherche déjà un nouveau thème...



Merci aux Cycles Gourgand pour avoir grandement participé au thème 2015 qui n'était rien d'autre que « Le Tour de France ».

**RETROUVEZ TOUTES LES IMAGES SUR NOTRE SITE :
rouxmesnil-bouteilles.fr**



L'explosion des brocantes et vide-greniers se traduit cette année encore par de nombreux rendez-vous étalés entre avril et septembre. Ces manifestations organisées par les associations ont lieu le dimanche et les jours fériés. **Comment participer ?** En théorie, les particuliers non-inscrits au registre du commerce des sociétés sont autorisés à faire des ventes au déballage d'objets personnels et usagers deux fois par an au maximum, avec justification sur l'honneur à l'appui. Dans la pratique, certains amateurs exposent très régulièrement. **Combien ça coûte ?** Le montant de l'inscription est très disparate. Les tarifs vont de 3 € le mètre linéaire à 5 € la table lorsque la manifestation se trouve en intérieur. **Quoi vendre ?** Pratiquement tout puisque le public est extrêmement varié, la conjoncture actuelle accentuant le phénomène. **Pour ceux qui veulent acheter :** Où aller ? Certaines brocantes sont plus réputées que d'autres, mais le nombre d'exposants n'indique pas forcément la qualité de la manifestation. Celles qui présentent le plus de stands sont forcément synonymes de choix.

Quand arriver ? Le plus tôt possible. C'est-à-dire dans certains cas à 7 heures du matin pour l'installation des exposants. Surtout lorsqu'on sait vraiment ce que l'on recherche. On peut repérer l'objet désiré, sans forcément l'acheter, prendre un premier contact, visiter les autres stands, comparer. **Quels sont les prix ?** L'occasion est forcément moins chère que le neuf. Des vêtements déjà portés, des jeux déjà utilisés sont vendus quelques euros. Le prix des objets anciens (bibelots, matériel agricole, cartes postales) ou de collection est parfois surévalué et il ne faut pas s'emballer trop vite. **Peut-on marchander ?** Bien sûr, même si les prix sont parfois dérisoires. Inutile de préciser que le dernier quart d'heure de déballage est le meilleur moment pour faire baisser les prix.



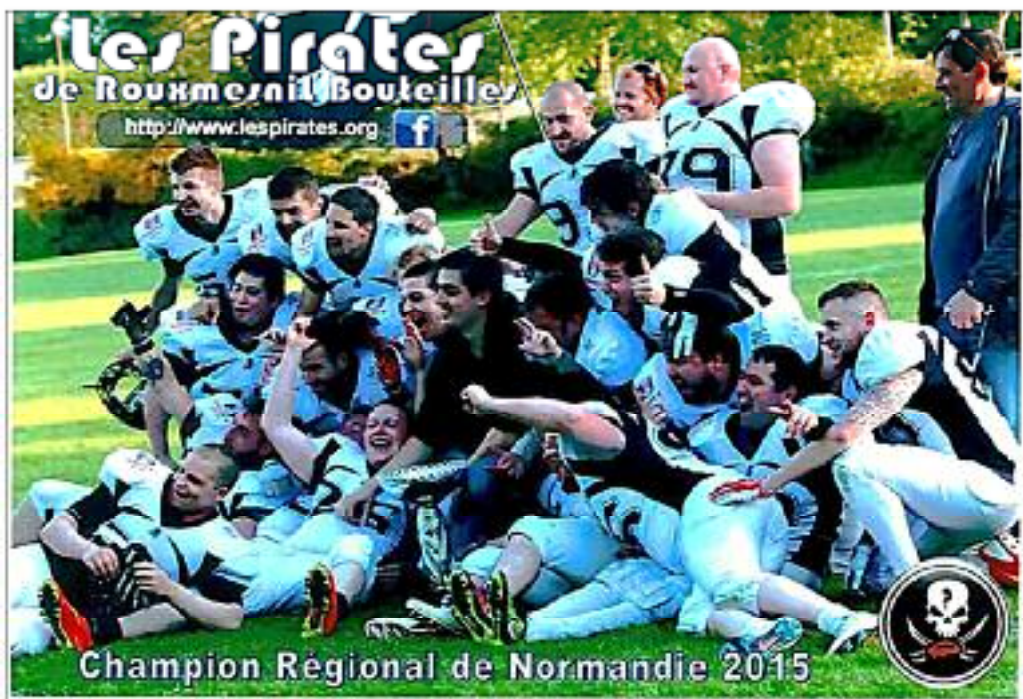
BROCANTE DU CLUB DE TENNIS

Dimanche 21 juin, dès potron-minet, les bénévoles du club étaient sur le terrain de football afin de gérer l'accueil des 150 exposants et les guider sur leurs emplacements. Cette année encore, le succès était au rendez-vous, puisque pas moins de 787 m linéaires ont été réservés. Vers midi, le temps maussade du début de matinée a laissé place au soleil. De nombreux promeneurs ont alors envahi le terrain et ainsi pu arpenter les allées à la recherche de la bonne affaire à dénicher. Ce fut du non-stop de 8h du matin à 18h. Les membres du bureau se sont mis aux fourneaux afin de préparer frites, saucisses, sandwiches, etc....Et ce, jusqu'à 16 heures. Grâce au travail effectué en amont, il n'y a pas eu de fausses notes. Les exposants ont apprécié l'accueil, l'organisation, le traçage des emplacements et pour finir l'excellente ambiance qui a régné tout au long de la journée. Profitant de cette manifestation, « Le football américain » en la personne de son président Monsieur DUMONT Thierry, avait installé un stand afin de faire connaître son sport.

Mme ARTUR, Présidente du club de Tennis remercie chaleureusement, les membres du bureau qui ont œuvré afin que cette journée soit une réussite. Le Maire et les dirigeants du football américain qui ont autorisé l'utilisation du terrain de football pour cette manifestation.

BROCANTE DU CLUB DES ÂÎNÉS





Pour la deuxième année consécutive, Les Pirates sont en finale, avec 4 victoires, 1 nul et 2 défaites avec face à eux les LEOPARDS de Rouen. Ceux-ci, avec 6 victoires et 1 nul dans la saison régulière, partent favoris. La finale s'annonçait donc serrée. 7 à 0 en leur faveur à la mi-temps, puis la victoire a véritablement basculé à la fin du 3ème quart temps.

Laurent LEMARCHAND se blesse, son remplaçant Stéphane AGATOR passe à Hervé DUBOIS qui inscrit le second touchdown transformé (14-0). Les Rouennais se ressaisissent, mais Maxence TOUTAIN signe un doublé 20 à 0. Encouragés par les nombreux supporters et bénévoles présents, les Pirates sont euphoriques, au coup de sifflet final. Cette équipe soudée et méritante, peut se réjouir et savourer la victoire, **ils conservent la première place du podium du Championnat Régional de Normandie !!!**



Objectifs fixés pour 2016

1. Formation d'un ARR (arbitre régional)
2. Création d'une équipe Junior Football Américain
3. Conserver le titre de champion régional
4. Passage à un jeu à 11 joueurs
5. Se rapprocher du cahier des charges D3



Résultats sportif saison 2014-2015

Football Américain

Matchs réguliers

-23 Novembre 2015
- 7 Décembre 2015
- 25 Janvier 2016
- 8 Février 2016
- 8 Mars 2016
- 22 Mars 2016
- 19 Avril 2016

Killer Bees 00 - 13 Pirates
Pirates 38 - 12 Loups
Pirates 28 - 12 Killer Bees
Pirates 12 - 13 Léopards B
Pirates 06 - 14 Asgards
Léopards B 07 - 07 Pirates
Overlord 00 - 12 Pirates

Matchs Play-off

-25 Mai 2014 - DEMI FINALE
- 22 Mai 2015 - FINALE

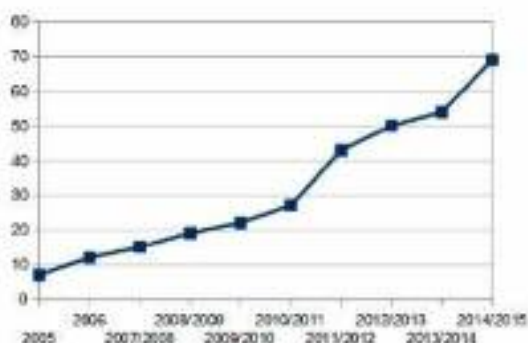
Overlord 9 - 12 Pirates
Léopards B 30 - 20 Pirates

Meilleure défense du championnat



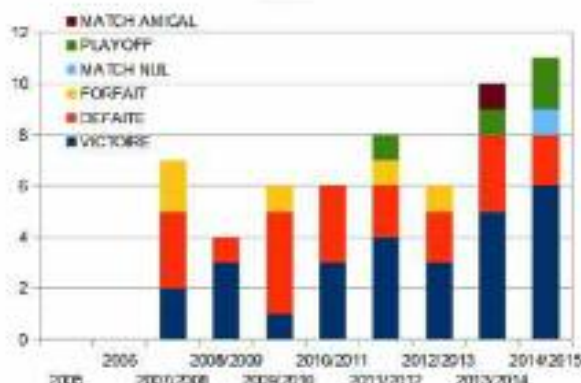
Les Pirates de Rouxmesnil Bouteilles

LICENCES JOUEURS ET AUTRES



Bilan sportif saison 2014-2015

Football Américain



RENCONTRES MINI BASKET (MBA)



Comme chaque année, le Basket Club de Rouxmesnil et ses bénévoles ont organisé un **tournoi MBA**, rassemblant **8 clubs régionaux**. Les 112 jeunes inscrits ont pu participer à de nombreuses rencontres et recevoir des récompenses remises par les dirigeants du club. Pour clôturer cette journée, un «méga» goûter bien mérité a rassemblé tous les participants.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JUIN 2015



Les points importants de cette saison : - Les 181 licenciés placent le club en tête du district dieppois comprenant 11 clubs. - Une équipe « Loisir Homme » a été créée, elle est dirigée par Joffrey Noël et Bertrand Lamarche. - L'équipe « Senior féminine » a remporté la finale de la coupe du Comité Départemental de Seine-Maritime. - La foire à tout, organisée par Catherine LEHARANGER a été une grande réussite. Le métrage des exposants a doublé par rapport à 2014.

La saison 2014/2015 est une très bonne année en « terme d'effectif », passant de 114 licenciés en 2011 à 181 en 2014, pour la première fois le club a atteint un seuil historique. Mais dans le même temps, le nombre de dirigeants a baissé, posant des problèmes dans l'organisation du championnat. Le président Alain NOËL appelle donc les parents ou joueurs seniors intéressés à s'investir auprès des jeunes. Pour faire tourner cette petite entreprise, il n'y a pas de mystère, **il faut des bénévoles !!**

Les clubs de sports ou associations puisent leur richesse dans ces personnes qui dans l'ombre, se donnent souvent sans compter et mettent gratuitement leurs compétences au service des autres.

Un grand merci du président Alain NOEL à toute son équipe et à Charles CAVEL préparateur physique de l'équipe d'excellence départementale féminine.

Le repas de fin de saison du basket a été à l'image de l'année sportive du club :RÉUSSI.....
Les nombreux convives ont passé une agréable soirée dînatoire et musicale....



AG du CLUB de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'an prochain le club créé en 1976 par Mme LEMARQUAND fêtera ses 40 ans ! Dans les années 80 à 90 le club comptait jusqu'à 95 licenciés. Avec les moyens de transports facilités et le développement des activités pluridisciplinaires de l'agglomération dieppoise le club compte aujourd'hui 48 adhérents dont 28 de la commune. Cependant, les membres du bureau gardent le sourire et souhaitent offrir à leurs adhérents, un nouveau créneau horaire. A partir de septembre, Brigitte dispensera un cours supplémentaire le mercredi de 18h à 19h. Côté finance, la trésorière Mme BLOQUEL présente un bilan positif mais prévient : **Le cours supplémentaire programmé pour la saison prochaine, engendrera une augmentation des charges, due notamment à la rémunération de l'animatrice, pouvant mettre en difficulté le budget !!** ». Le bureau à l'unanimité, a donc voté une hausse de 2 € par licence.

Cotisation annuelle saison 2015/2016 : 100 € pour 1 heure de Gym par semaine ou 135 € pour 2h de Gym par semaine. Pour toutes informations complémentaires. C. JOYEZ : 02. 35. 85. 46. 77 ou G. BLOQUEL : 02. 35. 85. 35. 63 Les membres du club vous donnent rendez-vous, au foyer communal pour leur soirée dansante du 7 novembre 2015



Reprise des cours le mardi 1er septembre 2015

DIM. 20 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU PATRIMOINE

De 14H00 à 18H00

Visite guidée et gratuite du Prieuré et de la Chapelle

**Dans le cadre du "Festival International Albert
Roussel"**

et avec le soutien « Des Amis de Claude Delvincourt »

à 16H00

**Conférence unique sur la vie du compositeur
Claude Delvincourt. Au travers la lecture de lettres de guerre,
ponctuée d'intermèdes musicaux et de photographies inédites.**

INAUGURATION DE LA MAISON DU VALLON



LES ASSISTANTES MATERNELLES
DU ROYAUME DES CAPUCINS



Mme LENNE Présidente du
CLUB DES AÎNÉS



GILBERT BAUDER Président du
CLUB PHOTO

Les anciens locaux de l'école primaire « La Salicorne » viennent d'être renommés « LA MAISON DU VALLON ». Désormais vous trouverez dans ces lieux : La Maison d'assistantes Maternelles qui accueille les très jeunes enfants de la naissance à 3 ans, le Club des Aînés qui accueille les anciens chaque mardi après-midi et le Club Photo qui accueille plus de 35 adhérents un mercredi soir sur deux et dès la rentrée septembre les ados à partir de 14 ans le mercredi après-midi.

Une magnifique reconversion pour ces locaux que nous voulions intergénérationnels...

RUE DES MARTINETS



Les riverains de la rue des Martinets peuvent désormais circuler dans de meilleures conditions. La sécurité et le confort des usagers s'améliorent. Un nouveau tracé a été effectué permettant à la giration des bus scolaires de mieux se faire. Profitant de ces travaux d'aménagement des places de stationnement supplémentaires ont été prévues.

HANGAR DES ESPACES VERTS

Actuellement, sur un terrain situé près de la serre dans le secteur des sports, les travaux de la construction du nouveau hangar communal se terminent. Après la préparation du terrain, le coulage des fondations puis la pose de l'armature métallique, le hangar réservé aux espaces verts a pris ses lettres de noblesse. Cette structure devrait apporter un net confort supplémentaire pour les ouvriers communaux.



Le bâtiment est composé de deux parties dont l'une est destinée au rangement du matériel divers (tracteur, remorque, voiture et autres) et l'autre accueille les vestiaires puis un bureau. Sa situation géographique permet de regrouper sur un même site les divers éléments nécessaires au bon fonctionnement de nos espaces verts. Ce projet fait partie intégrante de l'aménagement du centre bourg. En effet il fallait déplacer le hangar actuel de façon à libérer de la place pour l'aménagement futur....

AMENAGEMENT DU ROND POINT RUE DU VALLON



Une belle réalisation de notre équipe des espaces verts, ce rond-point est maintenant fleuri et permet tel qu'il a été étudié de renforcer la sécurité de nos petits élèves et de leurs parents venant les accompagner à l'école.

Notre environnement devient un plaisir des yeux et une qualité de vie....respectons-le....

Le 23 janvier 2014 l'Assemblée nationale adoptait sans modification la loi LABBÉ qui vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires. 1^{er} janvier 2017 : c'est la date à laquelle les services des espaces verts de la voirie devront s'être affranchis des produits phytosanitaires, selon le projet de loi pour la transition énergétique. Cette loi nous mène vers une conception et une gestion des espaces verts, qui préservent le patrimoine naturel. En matière d'espaces verts, le développement durable n'est pas qu'une formule. La question la plus importante est de définir des objectifs d'entretien : tous les espaces nécessitent-ils le même désherbage ? Certains peuvent-ils avoir un aspect moins contraint, en acceptant plus de végétation spontanée ? Le désherbage doit-il être systématique ? Ensuite vient la question du risque de pollution : y-a-t-il un risque de transfert vers les eaux ? Un risque d'exposition de la population ? Cela détermine le choix des méthodes d'entretien. Dans la suite de cette politique « zéro phyto », la commune a mis en place le fauchage raisonné de ses abords de voirie. Faucher plus tardivement, avec des hauteurs et des largeurs de coupe adaptées, favorise la biodiversité de la flore et de la faune tout en assurant la sécurité des usagers et en maintenant un état de propreté. Par gestion différenciée, on entend l'adaptation de l'aménagement et du niveau d'entretien de chaque espace en fonction de ses caractéristiques et de ses usages. Ce type de gestion s'oppose au principe de traitement uniforme de tous les espaces verts qui nie la spécificité de chacun d'entre eux. Il s'oppose également à l'idée que la nature n'a pas sa place dans les zones urbanisées. La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts. Elle est une réponse à plusieurs enjeux.

- **Enjeux environnementaux** : préserver la biodiversité des espaces naturels, limiter les pollutions dues aux produits phytosanitaires (herbicides, pesticides), gérer les ressources naturelles : économies d'eau, gestion des déchets verts...
- **Enjeux culturels** : valoriser l'identité des paysages communaux, mettre en valeur les sites patrimoniaux, diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier.
- **Enjeux sociaux** : améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces, éduquer le grand public à l'environnement.
- **Enjeux économiques** : optimiser les moyens humains, matériels et financiers, maîtriser les temps et les coûts de travail.

Ces nouvelles mesures doivent s'accompagner d'une meilleure acceptation de la végétation spontanée sur l'espace public des agents et des habitants : le résultat visuel sera différent de ce qu'il était précédemment avec l'utilisation des produits phytosanitaires, les espaces laissés au naturel sont les endroits les plus propices au développement de la biodiversité. Ils permettent de redécouvrir la beauté des plantes sauvages. L'équipe "espaces verts" assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts communaux : tonte et taille des massifs, débroussaillage et élagage des chemins, taille des arbres, ainsi que l'entretien des terrains de sport. Elle réalise également le fleurissement communal, de la production des végétaux en serre jusqu'à la préparation et la réalisation de massifs. N'hésitez pas à leur poser vos questions ils seront heureux de partager avec vous leur savoir-faire.



Un essaim d'abeilles dans le jardin... qui contacter ?



Face à la multitude d'abeilles, pas de panique ! Si vous trouvez un essaim d'abeilles, n'essayez pas de le détruire ! **Il n'est pas dangereux tant que l'on ne le déloge pas.** Des apiculteurs du **SAHN** (Syndicat Apicole de Haute Normandie) se portent volontaires pour recueillir les essaims et ainsi développer leur rucher. **La personne la plus proche de votre domicile à contacter: M.HEBERT Stéphane à St. Aubin le Cauf : 06 58 52 34 53**

Comment occuper vos enfants pendant les vacances ?

La base de la Varenne Plein Air vous propose d'accueillir vos enfants pour des activités diverses sous forme de stages s'étalant sur une semaine....A vous de choisir votre semaine ou bien les semaines pendant lesquelles vos enfants pourront s'épanouir sur la base de plein air. Pour les activités aquatiques un brevet de natation est nécessaire, pour les enfants de moins de 16 ans celui-ci doit attester de la capacité de l'enfant à nager 25m minimum avec immersion, pour les plus de 16 ans l'attestation doit certifier la capacité à nager 50 m avec plongeon. Les fiches d'inscription sont à retirer sur la base de loisirs.

Les communes faisant partie du Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement de la Basse Vallée de la Varenne (SIEABVV) et/ou de la Communauté de Communes des Monts et Vallées (CCMV) bénéficient de tarifs privilégiés.

STAGES PARTICULIERS				
	Du lundi au vendredi de 14h à 16h			
	Printemps	Juillet	Août	Automne
Tous publics	-	93€	-	-
SIEABVV	-	42€	-	-
CCMV	-	51€	-	-
SIEABVV +CCMV	-	9€	-	-

STAGES MULTISPORTS				
	Du lundi au vendredi de 9h à 16h			
	Printemps	Juillet	Août	Automne
Tous publics	145€	-	145€	145€
SIEABVV	79€	-	79€	79€
CCMV	92€	-	92€	92€
SIEABVV +CCMV	40€	-	40€	40€

-20% offerts à partir du 2^{ème} stage

Pensez aux bons de fournitures scolaires pour les collégiens...

Les enfants habitant la Commune, nés entre le 1^{er}. Janvier 1999 et le 31 décembre 2004, fréquentant un établissement autre que l'école primaire à la prochaine rentrée scolaire, sont invités à se présenter à partir du 15 juillet 2015 en mairie aux heures d'ouverture au public afin d'y retirer un bon de fourniture scolaire d'une valeur de 25 €

Comment utiliser la déchetterie ?

La déchetterie est accessible aux habitants de dix communes de la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime .L'accès à la déchetterie se fait par le chemin de la Rivière (Rouxmesnil-Bouteilles) situé entre le magasin Intermarché et l'Arques. Les utilisateurs de la déchetterie doivent se munir d'une carte d'accès magnétique, délivrée dans les mairies, sur présentation d'un justificatif de domicile. L'accès est gratuit dans la limite de 12 passages par année civile et de 3 m3 cubes par passage. Au-delà, les apports sont facturés. Quels sont les horaires d'ouverture ? La déchetterie est ouverte du lundi au samedi : en hiver : de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h45 et en été du 15/06 au 15/09 : de 8h30 à 11h45 et de 14h à 18h45.

Telepoints.info vous permet de gérer et consulter le solde de points de votre permis de conduire.

Depuis le 11 février 2015, tout infractionniste peut suivre l'avancement de son dossier très simplement. En effet, il est désormais possible de consulter en ligne son dossier de contravention.

“Toute personne ayant reçu un avis de contravention suite à une infraction routière en France, relevée par un système de contrôle automatisé (radar ou procès-verbal électronique) peut se connecter sur le site de l'ANTAI sur la partie « Consultez votre dossier ».”



L'accès sécurisé à votre dossier, permettra de connaître le montant exact de l'amende, de savoir également si elle est minorée ou majorée (à la date de la connexion). Ensuite il est possible de savoir si le paiement du PV a bien été pris en compte. En cas de contestation, vous saurez si votre dossier a été transmis au tribunal de police pour que l'Officier du Ministère Public puisse l'étudier. Et par la suite si la contestation a été acceptée ou pas.

Pour consulter votre dossier : <https://www.telepoints.info>.

Stage de récupération de points :

Le stage de récupération de points vous permet de récupérer 4 points sur votre permis de conduire. Permisapoints.fr vous propose des stages de récupération de points près de chez vous, proche de votre lieu de travail ou encore sur votre lieu de vacances, à la date de votre choix. Dans le cas d'un stage volontaire, pour récupérer jusqu'à 4 points, vous devez avoir un permis valide et ne pas avoir participé à un stage dans les 12 derniers mois. Le stage peut aussi être imposé par le législateur, on parle alors de stage obligatoire.



Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Rouxmesnil-Bouteilles, l'accès direct en temps réel aux places de stages de votre région est désormais disponible sur : www.permisapoints.fr



TELEPOINTS.INFO

Service d'information et d'accès au fichier national du permis de conduire



Le Ch'Timi : Changement de propriétaire



Depuis le 2 janvier, Mme Leconte succède à Mr Cadeau à la direction du CH'TIMI.... Mme Leconte souhaite animer son établissement en y apportant de nouveaux services. C'est donc au CH'TIMI que se fait un dépôt de pain en attendant une ouverture prochaine d'une nouvelle boulangerie.

Vous pouvez donc trouver du pain frais tous les jours sauf le lundi. Celui-ci est fourni par la boulangerie Martin, place Arpajou du Pollet.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 6h30 – 20h, le samedi : 8h – 20h et le dimanche de 8h à 13h.

Vous avez dit Boulangerie ?

Après la fermeture de la boulangerie de Mr et Mme Hédin en décembre dernier, un dépôt de pain se tenait au Cht'imi en attendant l'ouverture d'une prochaine boulangerie, ce qui rendait bien service à nos habitants. C'est donc aujourd'hui confirmé, Alain et Corinne MARTIN exerçant leur métier depuis 15 ans à Dieppe, place Arpajou ouvriront leur nouvelle boulangerie en septembre en remplacement du restaurant « Le Happy Day ». On peut donc parler d'un boulanger au savoir-faire reconnu et confirmé. Le boulanger confectionnera de façon artisanale toutes les variétés de pain y compris les pains spéciaux, pâtisseries et viennoiserie, comme il sait si bien le faire. Alors, parions que Mr et Mme MARTIN sauront s'adapter aux habitudes de nos habitants pour le plus grand plaisir de tous.



Nouvellement « PIZZA LOLO »



Chaque mardi de 18 à 21 heures et depuis le 23 juin 2015 sur la place du Foyer Municipal est installé le camion « PIZZA LOLO ».

A commander sur place ou bien pour gagner du temps passez vos commandes au : 06.33.12.85.17

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

02 35 84 30 55

Lundi :	10h à 12h	14h à 16h
Mardi :	10h à 12h	16h à 18h
Mercredi :	10h à 12h	Fermé l'après-midi
Jeudi :	10h à 12h30	Fermé l'après-midi
Vendredi :	10h à 12h	14h à 16h

**Ouvert le dernier samedi du mois
de 9h à 12h sauf en juillet et août**

LES UTILITAIRES

Médecin : Mr Gérard Dubois : 02.35.83.57.57
Dentiste : Mr François Vandervorst : 02.35.85.48.40
Centre d'Informations et d'Accueil Départemental :
Assistante Sociale Mme Dumaine 02.35.85.01.94
Paroisse : Presbytère St Jacques 02.35.84.21.65

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens combattants, Président : Mr Courtois Tél. : 02. 35. 04. 98. 18
Club de l'Amitié, Présidente : Mme Lenne Tél. : 02. 35. 84. 70 .55
Groupe Folklorique Hémisphère, Présidente : Mme Gouteux Tél. : 06.49.30.59.65
Les Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise, Président : Mr Devaux Tél. : 02. 35 .84. 18 .49
Les Peintres du lundi, Présidente : Mme Lebras Tél. : 02.76.21.07.80
Club Photo : Mr Bauder Tél : 06. 11. 03. 16. 79

LES ÉCOLES

École Maternelle « LES FARFADETS » Directrice : Mme LEFEBVRE Tél : 02 34 84 60 17
 École Primaire « LA SALICORNE » Directrice : Mme HAMON Tél : 02 35 84 35 17

LES HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables :8h30 à 12h et 14h30 à 20h

Samedis:..... 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanches et jours fériés :..... 10h à 12h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris : le vendredi chaque semaine
- Déchets sélectifs dans les containers à couvercle jaune : le mercredi semaine paire.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Basket club, Président :

Mr Noël Tél. :02. 35 .84. 02. 09

Tennis club, Présidente :

Mme Artur Tél. : 02. 35. 85. 53. 20 / 06. 17. 45. 90. 44
 mail: tennis.rouxmesnil@orange.fr

Gym volontaire, Présidente :

Mme Joyez Tél. : 02. 35 .85. 46. 77

Tir club, Président :

Mr. Despujol Tél : 02 .35. 06. 04. 74

Les Pirates de Rouxmesnil, Président :

Mr Dumont Tél. : 06.66.21.82.97

SITE INTERNET COMMUNAL : rouxmesnil-bouteilles.fr



ETAT - CIVIL

Naissances

Elouan JANUSKIEWICZ 23 Janvier 2015

Swan DELAUMEL 20 Février 2015

Anaëlle POTEL 24 Mars 2015

Lénaël TONNEVILLE

12 Avril 2015

Axel BÉNARD

27 Mai 2015

Lola CHAUTARD

20 Mai 2015

Romane GUILLEMO

26 mai 2015

Gabriel VIOLETTE

12 juin 2015



Mariages

M. GOUBERT Éric et Melle MUSEMENT Vanessa
(le 06 Juin 2015)

M. HAMADI Benoît et Melle BASSELET Charlotte
(le 13 Juin 2015)

M. PUPIN Sébastien et Melle MAUROUARD Claire
(le 20 Juin 2015)

M. LUZU Nicolas et Melle FLESSELLE Alexandra
(le 27 Juin 2015)



Décès

M. Alain LEFEBVRE décédé le 30 décembre 2014

Mme Andrée DEYNÈS épouse DELAHAYE
décédée le 19 Janvier 2015

Mme Jacqueline DEBART épouse LEBON
décédée le 09 Mars 2015

M. Fernand MAINNEMARD
décédé le 29 Avril 2015

M. Bernard ROUSSELET décédé le 04 Mai 2015



CALENDRIERS DES ANIMATIONS

DEUXIEME SEMESTRE 2015

JUILLET

APRES - MIDI DE JUILLET :

Les lundis et mercredis de 14h à 17h – clubs sportifs.

Mardi 14 : Fête nationale,
Monument aux morts 11h.

Pique-nique 13h ouvert à tous.

Venez avec votre panier... Jeux ouverts à tous 14h.

SEPTEMBRE

Dimanche 20 : 14h00 à 18h00 journée du patrimoine

Mercredi 23 : Réunion - Anciens Combattant

Vendredi 25 : Récompenses Maisons Fleuries 18h30

Dimanche 27 : Tournoi de Tir - Stand de tir à 14h30

Dimanche 27 : Brocante APE

OCTOBRE

Du Samedi 3 au Dimanche 11.....

15h00 à 19h00 Salon de l'Art Photographique

Dimanche 18 : 12h00 Repas des Anciens

NOVEMBRE

Vendredi 6 : Récompenses des Jeunes Sportifs
18h30 salle annexe Corentin Ansquer

Samedi 7 : repas dansant du Club de Gym
au Foyer Communal

Mercredi 11 : Armistice 1918
Commémoration à 11h au Monument aux Morts

Du Samedi 14 au Dimanche 22....

15h00 19h00 Salon Automnal
Salle Corentin Ansquer

DECEMBRE

Samedi 5 : Commémoration des victimes
des conflits d'Algérie et du Maroc

Mercredi 9 : Goûter de Noël Club de l'Amitié

Mercredi 9 : Distribution des colis de Noël
de 14h00-17h00 salle des mariages en mairie

Vendredi 18 : Arbre de Noël
des enfants de la Commune Salle Corentin Ansquer

JEUDI 7 JANVIER 2016 19H
VOUS ÊTES INVITÉS AUX VŒUX DU MAIRE
SALLE CORENTIN ANSQUER

EXPOSITION DES ARTS PLASTIQUES DURANT LES T.A.P

